L'Autorité annonce le déplacement de rapporteurs à La Réunion

Publié le 09 octobre 2019

Le groupe Bernard Hayot (GBH) a annoncé avoir signé un accord en vue de l'acquisition de la société Vindémia, qui regroupe les filiales du groupe Casino (Jumbo, Score, Vival…) à La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice.

Bien qu'à ce jour, aucun dossier n'a été présenté à l'Autorité, l'opération devra être étudiée par l'Autorité de la concurrence, au titre du contrôle des concentrations.

Par anticipation, et compte tenu de l'importance de cette opération, qui constitue à ce jour la plus grosse opération de fusion-acquisition, en termes de chiffre d'affaires, jamais examinée par l'Autorité en outremer, l'Autorité se rendra sur place, au début du mois de novembre 2019, afin d'auditionner les opérateurs économiques et les acteurs concernés par cette concentration.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rachat de Vindémia par Groupe Bernard Hayot : l'Autorité annonce le déplacement de rapporteurs à La Réunion

Consulter le communiqué